

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

8 mai 2019, 18 h

Hôpital Notre-Dame

**1560, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 4M1
(1^{er} étage, pavillon Lachapelle, local D-1088)**

(Adopté le 12 juin 2019)

Présences :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M ^{me} Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Christian Casanova	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
D ^r Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M ^{me} Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Vice-présidente
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Administrateur
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
D ^r Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M ^{me} Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

Absences motivées :

M ^{me} Monika Throner	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

L'avis de convocation, l'ordre du jour et la procédure à suivre lors de la période de questions du public ont été transmis le 1^{er} mai 2019, par courrier électronique, aux administrateurs.

L'avis de convocation, l'ordre du jour et la procédure à suivre lors de la période de questions du public ont été affichés le 1^{er} mai 2019 au siège de l'établissement, au lieu où se tient la séance, sur l'Intranet de l'établissement et sur le site Internet de l'établissement.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 8 mai 2019 à 18 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 8 mai 2019, sous réserve des modifications au titre des points suivants :

- Point 8.2 : Rapport annuel 2017-2018 **2018-2019**
- Point 13.4 : Départs **et démissions**
- Point 14.1 : Plan particulier d'intervention – Chaleur accablante et extrême **ET Plan régional de prévention et de protection et Guide à l'intention des établissements de santé**

3. Période de questions du public

Lors de chaque séance du conseil d'administration, une période d'au plus trente (30) minutes est allouée pour permettre aux personnes présentes de poser des questions. Cette période est fixée dans la première partie de l'ordre du jour. La procédure à suivre lors de la période de questions du public a été affichée le 1^{er} mai 2019 au siège de l'établissement, au lieu où se tient la séance, sur l'Intranet de l'établissement et sur le site Internet de l'établissement.

Une personne qui désire poser une question doit se présenter à la salle où se tiendra la séance du conseil d'administration avant l'heure fixée pour le début d'une séance du conseil d'administration. Elle doit donner au président ou à la personne qu'il désigne, son nom et son prénom et, le cas échéant, le nom de l'organisme qu'elle représente, et indiquer l'objet de sa question. Elle peut elle-même inscrire ces informations dans un registre à cet effet. Cette inscription, accompagnée des renseignements requis, peut s'effectuer au plus tard trente (30) minutes avant la tenue de la séance du conseil d'administration ou par courrier électronique.

1) M. Lucien Landry, vice-président du comité des usagers de Jeanne-Mance

M. Lucien Landry dépose, séance tenante, une lettre attestant sa nomination au poste de vice-président du comité des usagers de Jeanne-Mance. M^{me} Micheline Ulrich félicite M. Landry.

M. Landry poursuit en posant la question suivante : Où en sont rendus les travaux dans le projet des électrochocs en psychiatrie à l'Hôpital Notre-Dame.

Dr Olivier Farmer, administrateur du conseil d'administrateur et psychiatre à l'Hôpital Notre-Dame, est invité à répondre à la question. Les électrochocs sont utilisés pour traiter exceptionnellement certaines pathologies, notamment les cas de dépression majeure et réussissent généralement à aider un bon pourcentage de patients réfractaires aux médicaments. Malgré les tabous, il faut savoir que le traitement a beaucoup changé et que les méthodes utilisées sont maintenant beaucoup plus encadrées. Le traitement se fait sous anesthésie générale, sans douleur pour le patient. Les patients et leur famille reçoivent toute l'information nécessaire pour bien comprendre l'utilisation des électrochocs qui constitue une forme de traitement approprié dans leur cas.

M. Landry transmettra une invitation au Dr Farmer pour rencontrer les membres du comité des usagers de Jeanne-Mance.

4. Rapport de la présidente du conseil d'administration

M^{me} Ulrich fait rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil d'administration du 20 mars :

19 avril 2019

Pavillon Pierrefonds – Évacuation préventive

Le 19 avril 2019, le CCSMTL procédait à l'évacuation préventive de 22 résidents du Pavillon Pierrefonds qui ont été relocalisés à l'Hôpital Notre-Dame où ils ont reçu un bel accueil des équipes mobilisées dans le cadre de cet exercice.

L'évacuation préventive s'est réalisée en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres, la Ville de Montréal, la STM, Urgences-santé et le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

M^{me} Ulrich remercie sincèrement l'ensemble des équipes impliquées pour leur grande collaboration.

25 avril 2019

Association des cadres supérieurs – Prix excellence Raymond-Carignan 2019

Le 25 avril 2019, dans le cadre d'un événement organisé par l'Association des cadres supérieurs, le prix d'excellence Raymond-Carignan 2019 a été décerné à M. Pierre-Paul Milette. C'est avec fierté que M^{me} Ulrich félicite M. Milette, récipiendaire de ce prestigieux prix. L'assemblée applaudit M. Milette.

29 avril 2019

Journée scientifique annuel CAREC-CRIUGM

Le 29 avril 2019, M^{me} Ulrich a participé, à cet événement :

- En compagnie de M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, de M^{me} Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et de la D^{re} Marie-Josée Hébert, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Université de Montréal.
- Les conférences présentées portaient autour du continuum de soins et la stimulation de la plasticité adaptative du cerveau.
- Ce rendez-vous annuel permet de présenter les grandes réalisations des chercheurs et leurs équipes et d'échanger sur les grands enjeux dans le domaine du vieillissement.
- Les conférences présentées portaient sur deux des grands thèmes : Continuum de soins et Stimuler la plasticité adaptative du cerveau
- M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et M^{me} Ulrich, ont pu rencontrer M^{me} Marguerite Blais en privé avant l'événement.

29 avril 2019

Séance du comité des ressources humaines

Le 29 avril 2019, M^{me} Ulrich a participé, à titre d'invitée, à la séance du comité des ressources humaines. M. Gérard Dufour, président du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

1^{er} mai 2019

Séance du comité de vérification

Le 1^{er} mai 2019, M^{me} Ulrich a participé, à titre de membre, à la séance du comité de vérification. M. Bernard Circé, président du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration

Séance du comité de vigilance et de la qualité

Le 1^{er} mai 2019, M^{me} Ulrich a participé, à titre d'invitée, à la séance du comité de vigilance et de la qualité. M. André Lemieux, président du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration

Événement Fondation OIIQ

Le 1^{er} mai 2019, M^{me} Ulrich a participé, à la 17^e édition de la Soirée Florence au marché Bonsecours :

- Cet événement-bénéfice, organisé par la Fondation de l'OIIQ, rend hommage aux infirmières et infirmiers d'exception faisant évoluer la pratique.
- M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, et M^{me} Ulrich, ont été invitées à la table d'honneur de M. Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
- L'un des prix a été remis à M. Michel Fontaine, ancien sous-ministre, MSSS.

2 mai 2019

Journée de planification stratégique de l'OIIQ

Le 2 mai 2019, M^{me} Ulrich a participé, à la Journée de planification stratégique de l'OIIQ.

➤ **Prix Estim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal**

Le 2 mai 2019, M^{me} Ulrich a participé à la soirée gala de la Chambre de commerce de l'Est qui tenait la 31^e édition des

prestigieux prix ESTim, célébrant la réussite des organisations de l'Est de Montréal.

M. Pierre Paul Milette, Directeur général adjoint et directeur des services multidisciplinaires, a remporté le **prix Projet du secteur public pour l'intégration et la transformation de l'Hôpital Notre-Dame au CCSMTL**.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, a eu l'immense privilège de recevoir le **prix Leadership au féminin**. La condition féminine est une cause qui lui tient particulièrement à cœur. Ce prix est donc hautement significatif pour elle. Un merci spécial à la Chambre de commerce de l'Est pour cette belle reconnaissance.

En cette soirée unique, M^{me} Ulrich était également accompagnée de M. Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint du CCSMTL, de la D^{re} Julie Lajeunesse, directrice des services professionnels et de M. Jacques Couillard, directeur général adjoint à la qualité performance.

Dans une correspondance du 6 mai dernier, M^{me} Hélène Salette, secrétaire générale du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIIEFF), félicitait au nom de son conseil d'administration, M^{me} Sonia Bélanger, pour l'obtention de deux prix ESTim, remis par la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, soit le prix du projet du secteur public/parapublic pour l'intégration et la transformation de l'Hôpital Notre-Dame et, plus particulièrement, pour son prix dans la catégorie « Leadership au féminin ».

Au nom du conseil d'administration, M^{me} Ulrich est heureuse de féliciter M. Milette et M^{me} Bélanger. L'assemblée applaudit M. Milette et M^{me} Bélanger pour la réception de ces prix prestigieux.

➤ **Fin du mandat du président-directeur général adjoint**

Dans une lettre datée du 18 avril dernier, M. Jean-Marc Potvin, président-directeur général adjoint, confirmait son intention de ne pas renouveler son mandat venant à échéance le 30 septembre prochain. Après réflexion, M. Potvin a décidé de prendre une retraite bien méritée. Il occupait, avec brio, les fonctions de président-directeur général adjoint, depuis la mise en place du CCSMTL en 2015. Son départ a été annoncé avec émotion lors du comité de direction du 23 avril. Un communiqué a été émis au personnel du CCSMTL dans les jours qui ont suivi et des démarches pour combler le poste de PDGA seront enclenchées rapidement auprès du Ministère.

M^{me} Ulrich profite de l'occasion pour remercier M. Potvin de sa grande implication depuis la mise en place du CCSMTL en 2015 et lui souhaite une retraite active.

3 mai 2019

Situation médiatique - Direction de la protection de la jeunesse

En lien avec la crise actuelle interpellant l'ensemble des directions de la protection de la jeunesse, M^{me} Ulrich a transmis le 3 mai dernier, au nom du conseil d'administration, un message d'appui et de soutien à M^{me} Assunta Gallo, directrice de la protection de la jeunesse du CCSMTL, et son équipe.

M^{me} Assunta Gallo souligne que ce message de soutien et de réconfort, grandement apprécié en ces moments difficiles, a été transmis aux équipes. Le soutien du conseil d'administration est important et vivement ressenti par les équipes.

5 mai 2019

➤ **Journée internationale des sages-femmes**

Le 5 mai 2019, la Journée internationale des sages-femmes a été une occasion de célébrer l'excellence des soins offerts par les sages-femmes et les droits des femmes que les sages-femmes protègent. Toutes les femmes devraient être libres de choisir les soins à l'accouchement qui leur conviennent, et le thème de cette année – Sages-femmes : à la défense des droits des femmes – est le reflet de ce sentiment.

➤ **Journée des infirmières et infirmiers auxiliaires**

Le 5 mai 2019, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), qui regroupe plus de 28 000 membres, a célébré la Journée des infirmières et infirmiers auxiliaires sous le thème « *Infirmières auxiliaires essentielles à la solution* ».

Grâce à leurs compétences et à leur importante contribution, les infirmières et infirmiers auxiliaires occupent un rôle primordial dans le secteur de la santé au Québec.

Du 6 au 12 mai 2019

Semaine nationale des soins infirmiers

C'est du 6 au 12 mai prochain qu'a lieu la 27^e Semaine de la profession infirmière 2019, un événement souligné par l'OIIQ qui lancera la thématique annuelle : l'identité professionnelle.

5. Rapport de la présidente-directrice générale

M^{me} Bélanger fait rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil d'administration du 20 mars :

25 mars 2019

Dévoilement des résultats du dénombrement 2018 des personnes en situation d'itinérance au Québec

- En compagnie de M^{me} Danielle McCann, Ministre de la Santé et des Services sociaux M^{me} Chantal Rouleau, Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M^{me} Lyne Jobin, sous-ministre de la Direction générale des services sociaux, M^{me} Rosannie Filato, Conseillère de ville et responsable du Développement social et communautaire, de l'itinérance, de la Jeunesse, des Sports et loisirs et de la Condition féminine à la Ville de Montréal et D^r Éric Latimer, chercheur à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.
- Il s'agissait de la deuxième édition du dénombrement à Montréal
- C'est grâce à une étroite collaboration entre la Ville de Montréal, le CIUSSS du Centre-Sud, le Centre de recherche de l'institut universitaire en santé mentale Douglas, et l'ensemble du milieu communautaire que cette action concertée a été possible.

10 avril 2019

Événement bénévoles

- Dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole, notre établissement tient à chaque année une fête pour souligner l'engagement des bénévoles.
- Troisième fête des bénévoles afin de souligner leur rôle de premier plan et la diversité de l'action bénévole au sein du CCSMTL.
- C'est plus de 1 800 personnes qui s'impliquent au quotidien dans notre organisation pour soutenir notre clientèle et notre personnel.

11 avril 2019

Marche Gemba

- Comme à chaque mois, M^{me} Bélanger a accompagné l'une de nos équipes terrains afin de les entendre sur leur quotidien et avoir une meilleure compréhension des enjeux vécus pour mieux saisir les opportunités d'amélioration.
- Dans le cadre de la marche Gemba du mois d'avril, j'ai eu la chance d'aller à la rencontre d'une équipe d'éducateurs spécialisés qui œuvre auprès de notre clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme, âgée entre 7 et 100 ans, une équipe exceptionnelle ayant à cœur le bien-être des usagers.

24 avril 2019

Lancement du livre sur l'autisme

- Lancement du livre « Autisme. Ces réalités sociales dont il faut parler. », publié à la maison d'édition du CIUSSS.
- Le mois de l'autisme est un moment privilégié pour sensibiliser la population et briser les préjugés qui demeurent l'obstacle principal à l'intégration des personnes à la communauté.
- Alors que le nombre de jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme augmente de façon majeure depuis une décennie, il est nécessaire de favoriser leur inclusion.

Fonds de soutien à l'innovation en santé

- Le Fonds de soutien à l'innovation en santé et en services sociaux du gouvernement du Québec soutient la réalisation de 21 projets d'innovation en situation réelle de soins.
- L'annonce du Fonds d'investissement en santé et services sociaux a été fait par Mme Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, en compagnie de M. Paul L'Archevêque, dirigeant du bureau de l'innovation du MSSS.
- M^{me} Mylène Aubertin, chercheuse de l'IUGM, était aussi présente lors de l'annonce.
- Le CCSMTL a reçu des subventions pour deux projets importants portant sur : la prévention du déclin des aînés grâce à la prescription d'activités physiques, et l'autre initiative étant en lien avec la réadaptation post-AVC.

25 avril 2019

Événement Effervescence 2019

- Participation à une table ronde axée sur les partenariats entre le secteur de la recherche et les entreprises, dans le cadre de l'événement Effervescence.

- En compagnie du ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, Pierre Fitzgibbon, Yves De Koninck, directeur du centre de recherche CERVO et directeur de la recherche au CIUSSS de la Capitale-Nationale, Frédéric Lavoie, vice-président de Pfizer Canada et de Martin Leblanc, président-directeur général de Caprion.
- Cette discussion animée par Esther Bégin, portait sur le futur et l'innovation en santé et nous a permis d'exposer notre vision des transformations à venir et de l'évolution des partenariats.
- L'innovation en santé est une occasion privilégiée d'offrir des soins de meilleure qualité et nous aurions avantage à favoriser une plus grande collaboration entre les différents acteurs clés du réseau.

Marche Gemba

- Rencontre auprès de l'équipe d'imagerie médicale et des usagers de l'Hôpital Notre-Dame.
- Une occasion de discuter de l'amélioration des résultats.

30 avril 2019

Émission Moi & Cie.

- Dans le but de démystifier les problèmes de santé mentale et de mettre en valeur le travail extraordinaire des équipes et les initiatives novatrices et humaines en matière d'intervention auprès des personnes qui en souffrent, le CCSMTL ouvre ses portes pour la série « Quel jour on est ? ».
- Cette série offre un accès privilégié au quotidien des équipes de l'Urgence Psychosociale – Justice et celle de l'urgence psychiatrique et des services externes en psychiatrie de l'Hôpital Notre-Dame.
- La série sera diffusée dès le 30 avril sur la chaîne Moi et Cie.

6. Conseil d'administration

6.1 Suivi de la séance du 20 mars 2019

6.1.1 Adoption du procès-verbal

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 mars 2019, tel que rédigé.

6.1.2 Affaires découlant

Se référant au point 3 – Période de questions du public :

- M^{me} Monik Nantel, M. Roger Héroux et Alexandre-Laurent Héroux : au nom du conseil d'administration, une lettre de remerciement, sous la signature de la PDG et PCA, a été transmise aux équipes du CCSMTL pour souligner leur implication professionnelle et leur contribution dans la mise en place et la création de la RAC le Beurivage, qui a accueilli Alexandre et trois autres bénéficiaires avec des besoins similaires.

Se référant au point 14.3 – Stratégie de titularisation des préposés aux bénéficiaires (PAB) :

- Plus de 300 postes de PAB ont été affichés.

Se référant au point 14.4 – Accessibilité des services de santé et des services sociaux en langue anglaise :

- Un suivi sera fait dans les découlant du procès-verbal de la séance spéciale du 23 avril.

6.2 Suivi de la séance spéciale du 9 avril 2019

6.2.1 Adoption du procès-verbal

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 9 avril 2019, tel que rédigé.

6.2.2 Affaires découlant

Se référant au point 3.1 – Nomination du directeur adjoint des ressources humaines – pratiques de gestion et planification de carrière :

- M^{me} Valérie Jacob est entrée en fonction le 29 avril dernier.

Se référant au point 3.2 – Nomination du directeur adjoint des ressources humaines – relation avec les employés et les partenaires :

- M. Daniel Laliberté est entré en fonction le 10 avril dernier.

6.3 Suivi de la séance spéciale du 23 avril 2019

6.3.1 Adoption du procès-verbal

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 23 avril 2019, tel que rédigé.

6.3.2 Affaires découlant

Se référant au point 3.1 - Règlement du Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de Montréal :

- Un appel de candidatures a été lancé dès le 29 avril pour prendre fin le 24 mai 2019.
- M. Michael Udy siègera sur le comité de sélection qui procèdera à l'évaluation des candidatures. Il sera composé du président-directeur général adjoint, d'un membre indépendant du conseil d'administration du CCSMTL, de deux personnes proposées par le QCGN et le CHSSN, ainsi que d'un ancien doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill. Les candidatures retenues seront soumises pour approbation lors d'une séance spéciale du conseil d'administration dans la semaine du 24 juin 2019. Cette étape conclura le processus de création du comité régional qui pourra alors débiter ses travaux selon les échéanciers prévus par le Ministère.

6.4 Nomination du membre observateur désigné par les fondations du CCSMTL au sein du conseil d'administration

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, présente ce point.

Résolution 2019-05-08-01

Nomination du membre observateur désigné par les fondations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal au sein du conseil d'administration

ATTENDU QUE la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* stipule qu'un membre désigné par les fondations d'un établissement peut siéger comme membre observateur, sans droit de vote, au sein du conseil d'administration.

ATTENDU QUE le mandat de M. Jean Chartier, membre observateur désigné par les Fondations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), étant venu à échéance, un appel de candidatures a été lancé le 2 avril 2019 auprès des fondations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et qu'après consultation, une seule candidature a été reçue ;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a été informé de la nomination de M. Jean Chartier, à titre de membre observateur désigné par les fondations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal au sein du conseil d'administration, pour un deuxième mandat, débutant le 15 avril 2019 et se terminant le 15 avril 2022.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Prendre acte de la nomination de M. Jean Chartier, à titre de membre observateur désigné par les fondations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal au sein du conseil d'administration, pour un deuxième mandat de trois (3) ans, débutant le 15 avril 2019 et se terminant le 15 avril 2022.

7. Qualité et sécurité des soins et services

7.1 Tableau de bord de gestion stratégique

M. Jacques Drolet, directeur adjoint performance organisationnelle, présente ce point et répond aux questions des membres.

Les faits saillants des résultats à la période 12 sont aux nombres de onze (11) **verts**, seize (16) **jaunes** et dix-neuf (19) **rouges**, dont trois (3) qui ne sont pas de véritables écarts défavorables, car ce sont des données cumulatives.

Il est précisé que la cible pour l'indicateur 4 « **Taux de pénétration des usagers distincts 0-17 ans en santé mentale** » a été corrigée, soit **2,1 %** au lieu de 3 %. Selon le MSSS, les 3 % incluait aussi les services de pédopsychiatrie, ces derniers ne concernent pas le programme Jeunesse.

Les 3 % de la population devraient être desservis, dont 70 % par la 1^{ère} ligne et 30 % par les services spécialisés de la 2^e ligne (Ste Justine et Douglas). Autrement dit, notre cible est 70 % de 3 % → 2,1 %.

En résumé,

À la lumière des résultats de la période 12, selon le modèle qualité performance (MQP), l'établissement est en bonne posture pour la dimension **Accessibilité/Qualité** :

- Soutien à domicile de longue durée;
- Évaluation spécialisée en dépendance;
- Chirurgie et chirurgie hospitalisée (HV et HND);

- Chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est moins de 56 jours – (HV);
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les tomodensitométries (HV)
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les échographies mammaires (HV);
- En DI-TSA 1^{ère} ligne priorités élevée et modérée et services spécialisés priorité urgente;
- En DP 1^{ère} ligne priorités urgente et modérée ainsi que les services spécialisés priorités élevée et modérée;
- Projets en cours.

Les résultats sont presque atteints pour les indicateurs suivants :

- Taux de pénétration programme jeunes en difficulté (0-17 ans);
- Chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est moins de 28 jours – (HV);
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les résonances magnétiques (HV);
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les tomodensitométries (HND)
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les autres échographies (HV);
- Enfants (0-6 ans) en attente de service en DITSA;
- En DP 1^{ère} ligne priorité élevée;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (SARM) – (HV et HND);
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (ERV) – (HV et HND);
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (clostridium) – (HND et IRGLM);
- Nombre et taux de fugues.

On note un écart à la cible pour les indicateurs suivants :

- Population inscrite auprès d'un médecin de famille;
- Soins palliatifs et de fin de vie à domicile;
- Taux de pénétration en santé mentale jeunesse (0-17 ans);
- DMS sur civière (HV et HND);
- 48 heures et plus sur civière – (HV et HND);
- Pourcentage d'ententes sur mesures volontaires;
- Chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est moins de 28 jours et de 56 jours – (HND);
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les résonances magnétiques (HND);
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les autres échographies (HND);
- En DI-TSA - services spécialisés, priorités élevée et modérée;
- En DI-TSA - services spécialisés, chez les enfants de moins de 5 ans;
- En DP - services spécialisés, priorité urgente;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (clostridium) – (HV).

Mobilisation/Optimisation

En ce qui concerne les résultats liés aux indicateurs ressources humaines, ceux-ci sont globalement stables, mais toujours au-dessus des cibles respectives.

Les résultats du fonds d'exploitation enregistrent un déficit à la période 12.

En ce qui concerne l'évolution des projets liés aux objectifs prioritaires de l'organisation, l'ensemble des projets évolue de façon favorable. À noter que les données présentées sont en date du 2 mars 2019 pour cet indicateur.

8. Comité de vérification – Suivi de la séance du 1^{er} mai 2019

8.1 Rapport du président

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le rapport de la séance du comité de vérification du 1^{er} mai 2019.

1. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

1.1 Présentation des auditeurs RCGT du plan d'audit pour le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Au conseil d'administration du 13 juin 2018, la firme RCGT a été mandatée pour l'audit des états financiers du CCSMTL de l'année financière 2018-2019. Le calendrier d'audit de la firme prévoit, entre autres, la communication de la planification de l'audit au comité de vérification.

Le plan d'audit pour le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 est déposé pour information.

Le rapport est détaillé comme suit :

1. Assurer une gouvernance efficace ;
2. Contrôle qualité et indépendance

3. Stratégie d'audit
4. Déroulement des missions (livrables)

1.2 Présentation des auditeurs RCGT de leurs travaux de vérification du rapport annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019

Les résultats des travaux de vérification du rapport sont présentés par M. Pierre Vallerand, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci sera transmis à la Commission (CNESST) d'ici le 15 juillet 2019 accompagné du rapport de l'auditeur indépendant.

1.3 Rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019

La direction des ressources financières a complété le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019 qui présente un surplus de 16 922 \$.

Le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019 qui présente un surplus de 16 922 \$ et qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et recommande au conseil d'administration d'approuver ce rapport.

1.4 Suivi de la rencontre du 8 avril 2019 – présentation pour le CA du 8 mai 2019

Un document présentant le plan de retour à l'équilibre budgétaire et de maintien de la santé financière est déposé pour information.

Ce document comporte les éléments suivants :

- Stratégies et orientations
- Stratégies du comité de santé financière
- Analyse des déficits
- Registre des actions → indicateurs RH
- Analyse ciblée des autres dépenses par la DRF
- Économies liées aux développements
- Analyse de la performance financière au regard de la performance clinique
- Identification des processus à optimiser à haut potentiel de gain
- Pertinence clinique (analyse)
- Financements sollicités
- Sommaire des mesures 2019-2020
- Objectif financier
- Suivis des diverses stratégies

1.5 Budget MSSS 2019-2020

Un document présentant le budget du Ministère est déposé pour information.

Plan de présentation :

- Contexte : faire face au défi démographique et à la croissance des besoins de soins et services
- Un budget 2019-2020 centré sur les besoins de nos usagers, de leurs proches et de la population québécoise
- Un budget 2019-2020 pour prendre soin de notre personnel, consolider nos équipes et retrouver la voie de l'équilibre
- Renforcer l'efficacité et la performance de nos activités pour mettre chaque dollar investi à valeur ajoutée maximale
- Un appui financier important pour concrétiser le virage technologique en santé et services sociaux
- Des investissements sans précédent pour offrir des milieux de vie de qualité à nos usagers et à leur proche

2. DIRECTION QUALITÉ, ÉVALUATION, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

2.1 Présentation de la démarche de la gestion intégrée des risques

Depuis 2011, la LSSSS a ajouté aux fonctions du comité de vérification du conseil d'administration le mandat « de s'assurer que soit mis en place et appliqué un processus de gestion des risques pour la conduite des affaires de l'établissement » (Art. 181.0.0.3). La gestion intégrée des risques (GIR) est reconnue comme une composante essentielle des meilleures pratiques de gouvernance.

La DQÉPÉ travaille actuellement à la mise en place et à l'application d'un processus de gestion intégrée des risques dans le but de permettre aux gestionnaires d'agir de façon proactive en tenant compte de la gestion des risques dans les prises de décision afin d'atteindre les objectifs organisationnels du CCSMTL.

Les objectifs de la démarche de la gestion intégrée des risques sont :

- Intégrer la gestion des risques aux processus décisionnels
- Faire la gestion proactive et continue des risques
- Avoir une compréhension commune du contexte organisationnel; une vue d'ensemble de nos principaux risques
- Garder le cap sur les priorités stratégiques

3. DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET LOGISTIQUE

3.1 Reddition de compte en gestion contractuelle

M. François Leroux dépose pour information la liste des contrats de 25 000 \$ et plus (services) et 100 000 \$ et plus (biens et construction) et la liste des modifications de plus de 25 % des contrats de plus de 250 000 \$ (biens et services).

Les faits saillants :

- Nouvelle entente d'une durée de 10 ans avec la ressource intermédiaire Résidence Rita pour 6 places jeunesse, pour un montant de 2 678 864 \$.
- Renouvellement d'une entente d'une durée de 15 ans avec la ressource intermédiaire Résidence Ouareau pour 5 places, pour un montant de 3 200 895 \$.
- Renouvellement d'une entente d'une durée de 15 ans avec la ressource intermédiaire Mr Henry pour 9 places, pour un montant de 6 412 457 \$.
- Renouvellement d'une entente d'une durée de 10 ans avec la ressource intermédiaire Résidence Desfossés-Rochefort inc. pour 9 places, pour un montant de 2 954 788 \$.

On note qu'il n'y a aucun dépassement de coûts concernant des modifications de plus de 25 % à des contrats de plus de 250 000 \$ pour cette période.

4. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

4.1 Reddition de compte en gestion contractuelle – modifications à des contrats de construction et dépassement de coûts

La liste des modifications de plus de 10 % à des contrats de construction de 100 000 \$ et plus est déposée pour information.

4.2 Renouvellements et modifications de baux

Un document qui présente de nouvelles propositions d'entente ou de renouvellement de baux est déposé pour information.

Le détail de ces baux se retrouve dans la fiche synthèse et la résolution déposées au conseil ainsi que la pièce jointe (tableau des baux).

Suite à l'analyse des différents baux, le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'approuver les renouvellements et modifications des baux identifiés dans la fiche synthèse.

4.3 Révision de deux politiques : politique de santé environnementale et développement durable et politique de saine gestion et d'économie d'eau

La date de révision de ces politiques étant fixée à novembre 2018, le comité de développement durable du CIUSSS a initié la mise à jour de ces politiques avec pour objectifs de répondre au mieux aux enjeux environnementaux actuels et futurs, ainsi qu'aux cadres législatifs en vigueur.

Ces révisions ont également visé à atteindre un niveau supérieur de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes par l'ajout de la notion de santé environnementale qui prône une approche holistique et écosystémique de la santé humaine.

Ainsi la politique de développement durable V2017 devient la politique Santé environnementale et développement durable (SE et DD) en 2019. L'ensemble du contenu a été reformulé en gardant pour orientations les objectifs du CIUSSS et ceux cités plus haut. Le comité SE et DD s'est mobilisé pour rendre cette politique actuelle au contexte environnementale, représentative des valeurs et mission du CIUSSS, significative et engageante pour toutes les directions, usagers, bénévoles et partenaires de notre organisation.

Selon les mêmes orientations, la politique de saine gestion et économie de l'eau a été révisée en tenant compte du cadre législatif mais également en s'ajustant aux modifications apportées à la politique de santé environnementale et de développement durable. Ceci afin de s'assurer d'une cohérence certaine entre les deux politiques.

Le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'approuver la politique de santé environnementale et développement durable et la politique de saine gestion et économie de l'eau potable.

5. **DIVERS**

5.1 **Rapport annuel d'activités du comité de vérification pour l'exercice financier 2018-2019**

Le rapport annuel d'activité du comité de vérification est déposé pour information.

8.2 **Rapport annuel 2018-2019**

Résolution 2019-05-08-02

Rapport annuel 2018-2019 du comité de vérification

ATTENDU QU'en vertu de l'article 28 du *Règlement de régie interne du conseil d'administration*, le comité de vérification fait rapport de ses activités au moment choisi par le conseil d'administration, au moins une fois par année.

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de prendre acte du rapport annuel 2018-2019 du comité de vérification du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

8.3 **Fonds de santé au travail – Rapport financier annuel consolidé au 5 janvier 2019**

Résolution 2019-05-08-03

Rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019

ATTENDU QUE l'entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2018 (l'Entente) dans le cadre du programme des services de santé au travail entre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (la Commission) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) prévoit les attentes et les engagements de la Commission pour soutenir le CCSMTL, de même que les engagements du CCSMTL pour y répondre, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal;

ATTENDU QUE le guide d'utilisation du budget prévoit au paragraphe 4.1 que le rapport financier annuel consolidé vérifié par le vérificateur externe est transmis à la Commission au plus tard le 15 juillet suivant la date de la fin de l'exercice financier;

ATTENDU QUE le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019 qui présente un surplus de 16 922 \$ et qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail au 5 janvier 2019.

8.4 **Baux immobiliers**

Résolution 2019-05-08-04

Ententes de location

A) Baux dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est LOCATAIRE :

ATTENDU QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder au renouvellement des ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
Foyer de groupe pour JDA Rivière-des-Prairies	12525, 28 ^e Avenue
Foyer de groupe pour JDA J.-O. Roussin	595, 3 ^e Avenue
Centre de réadaptation en déficience physique Chartrand	12785, av. Chartrand, app.2
Centre de réadaptation en déficience physique Chartrand	12785, av. Chartrand, app.3-4

B) Bail dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est LOCATEUR :

ATTENDU QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder à l'amendement de l'entente suivante :

Nom de l'installation	Adresse
Ancien hôpital Chinois de Montréal (Immeuble excédentaire)	7500, rue Saint-Denis

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser ces dits renouvellements et l'amendement dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal agit à titre de locataire et locateur, aux termes et conditions stipulés aux différentes ententes.
- d'autoriser le directeur des services techniques de l'établissement à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

8.5 Politique sur la Santé environnementale et développement durable ET Politique sur la Saine gestion et d'économie d'eau

Résolution 2019-05-08-05

Politique de santé environnementale et de développement durable

Politique saine gestion et économie de l'eau

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a adopté une *Politique de développement durable et une politique de saine gestion et économie de l'eau potable* le 27 novembre 2017 ;

ATTENDU QUE la révision de ces deux politiques a été planifiée pour novembre 2018 ;

ATTENDU QUE la constitution du comité de santé environnementale et de développement durable a été adoptée par le conseil d'administration le 20 mars 2019 ;

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver la *Politique de santé environnementale et développement durable* et la *Politique de saine gestion et économie de l'eau potable*, version mars 2019.

9. Comité de vérification – Suivi de la séance spéciale du 8 avril 2019

9.1 Rapport du président

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le rapport de la séance spéciale du comité de vérification du 8 avril 2019.

6. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1 Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Tel que demandé à la dernière rencontre du comité le 6 mars, un comité de santé financière formé du président-directeur général adjoint, des deux directeurs généraux adjoints, de la directrice des ressources humaines et du directeur des ressources financières a été mis en place.

L'objectif de ce comité est de s'assurer du suivi des dossiers du plan de retour à l'équilibre budgétaire. Les stratégies du comité sont basées à partir d'angles d'analyse ciblées. Des pistes de solution ont été identifiées lors de notre rencontre spéciale.

À court terme, nos actions portant sur l'analyse des déficits, le registre des actions → indicateurs RH, l'analyse ciblée des autres dépenses par la DRF et les économies liées aux développements devraient permettre à l'organisation d'atteindre l'équilibre budgétaire au cours du prochain exercice financier.

À moyen et long terme, l'analyse de la performance financière au regard de la performance clinique, l'identification des processus à optimiser à haut gain de potentiel et l'analyse de la pertinence clinique devraient permettre au CIUSSS de :

- Se donner une marge de manœuvre pour répondre aux besoins de notre population
- Être capable de faire face aux imprévus
- Mettre en place des projets innovants qui sortent du cadre habituel de nos pratiques

- Se développer comme organisation

Le déficit projeté pour l'exercice 2018-2019 est d'un peu moins de 25 M\$ ce qui représente 1,56 % du budget global. Le processus mis en place des mesures de contrôles pour chacune des directions sera suivi par le comité de vérification à partir la période 3.

Ces mesures permettent de croire que notre objectif de retour à l'équilibre budgétaire pour le prochain exercice 2019-2020 se terminant au 31 mars 2020 est réalisable. Par contre un élément demeure incontrôlable soit la partie des sous-financements mais si les financements sont confirmés, nous devrions terminer l'exercice en équilibre budgétaire.

La démarche qui a été faite et les outils qui ont été mis en place rassurent et permettent de voir le budget sous différents points de vue, par direction, par poste budgétaire, par dossier des ressources humaines, en ajoutant une réflexion à court, moyen et long terme ce qui nous permet d'avoir une vision globale.

Il a été constaté que les gestionnaires ont tous les outils nécessaires pour permettre leurs suivis budgétaires.

Des mécanismes ont été récemment mis en place pour suivre l'évolution des dossiers pour :

- Les directions déficitaires.
- La réduction des autres dépenses.
- Les économies réalisées pour : temps supplémentaire, main d'œuvre indépendance et assurance salaire.

10. Comité des ressources humaines – Suivi de la séance du 29 avril 2019

10.1 Rapport du président

M. Gérard Dufour, président du comité des ressources humaines, présente le rapport de la séance du comité des ressources humaines du 29 avril 2019.

- **Suivi de la Politique intégrée de prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail :**

La politique intégrée de la prévention de la présence et de la qualité de vie au travail est en vigueur depuis le 14 juin 2017.

Cette politique vise à développer une culture de prévention au sein de notre établissement en :

- Responsabilisant l'ensemble des acteurs à la prévention, la promotion de la santé et des saines habitudes de vie;
- Identifiant et gérant les risques et les déterminants ayant une incidence tant au niveau de la santé physique et psychologique que de la sécurité des personnes;
- Soutenant l'engagement des personnes à l'importance de développer et maintenir sa présence au travail;
- Et en établissant les orientations et moyens afin de favoriser la réintégration au travail en réponse aux invalidités.

À la suite de l'entrée en vigueur de la politique, diverses actions ont été réalisées pour réduire à court et moyen terme le taux d'absence en assurance salaire et en CNESST, ainsi :

- Un comité de pilotage inter directions a été mis en place. Il se réunit une fois par mois;
- Un comité inter syndical a été également proposé;
- Une équipe de soutien à l'amélioration continue en prévention (ESCAP) a vu le jour. Ce programme du ministère de la Santé et des Services sociaux vise à :
 - Augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre
 - Réduire les couts liés à l'assurance salaire et la CNESST
 - Et fournir au personnel un environnement de travail sain, sécuritaire, mobilisateur et attractif
- Les indicateurs RH ont été diffusés auprès des gestionnaires afin de les sensibiliser face à leurs cibles et leurs propres indicateurs;
- Et un registre des actions a été élaboré, créant un mouvement mobilisateur interne par équipe concernant la présence au travail et la rétention du personnel.

Le rôle de chacun est très important pour développer cette culture de prévention au sein du CIUSSS, afin de favoriser un milieu de travail sain, sécuritaire et mobilisateur.

- **La désignation des jurys pour le Gala de l'Excellence 2019 :**

La célébration de l'Excellence reste un événement d'envergure organisé pour reconnaître les réalisations et la contribution exceptionnelle du personnel, des cadres, des bénévoles, des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des sages-femmes de notre CIUSSS.

En prévision de la prochaine édition prévue le 22 octobre prochain au Collège de Maisonneuve, le comité organisateur souhaite que soient identifiés trois représentants du conseil d'administration, afin d'assurer un rôle de jury à la sélection des lauréats. Les personnes choisies devront participer aux activités prévues au calendrier :

- Rencontre d'explication des consignes aux jurys le 19 juin 2019 de 9 h à 11 h;
- Évaluation et cotation des mises en nomination par les jurys du 19 juin au 23 août 2019;
- Compilation des résultats par le comité organisateur du 24 août au 6 septembre 2019;
- Et rencontre de délibération sur le choix final des lauréats et finalistes le 11 septembre 2019.

Le président du comité des ressources humaines offrira à un autre membre du conseil d'administration la possibilité de siéger au comité de sélection du Gala de l'Excellence 2019.

• **La Politique de vérification des antécédents judiciaires**

Conformément à la circulaire 2012-2013 « *vérification des antécédents judiciaires de toute personne désirant exercer des fonctions ou sa profession au sein d'un établissement de santé* », les établissements doivent se doter d'une Politique de vérification des antécédents judiciaires.

Depuis la création du CIUSSS, la vérification des antécédents est effectuée sur la base des politiques des anciennes constituantes. Le présent projet abrogera donc ces anciennes politiques pour laisser place à une seule politique qui s'appliquera aux bénévoles, aux stagiaires, aux travailleurs autonomes, aux employés d'agence de placement, aux employés du CIUSSS et aux gestionnaires. Et pour le moment, nous n'avons aucune donnée mesurant notre expérience en ce domaine.

Cette nouvelle politique interne permettra au CIUSSS de (d) :

- Assurer que l'établissement offre des soins et des services de qualité dans le respect des droits des usagers et en préservant leur sécurité et intégrité;
- Préserver la sécurité et l'intégrité des usagers mineurs en s'assurant que les personnes étant régulièrement en contact avec eux n'ont pas d'antécédent judiciaire;
- Vérifier les antécédents judiciaires dans le respect des droits fondamentaux de la personne;
- Édicter les principes directeurs et les modalités quant à la vérification des antécédents judiciaires.

• **La démarche d'amélioration des conditions d'exercices des cadres :**

Depuis octobre 2017, la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques travaille à mettre en place des mesures concrètes d'amélioration des conditions d'exercice du personnel d'encadrement.

Voici les actions réalisées en 2018 et 2019 :

- Création d'un comité temporaire d'amélioration des conditions d'exercice et déploiement de la mesure de déconnexion en mai 2018. Ce comité s'est rencontré à quatre (4) reprises au cours de l'année pour définir la vision de la démarche, anticiper et prévenir les obstacles et contribuer à la stratégie de déploiement de la mesure de déconnexion pour le personnel d'encadrement et de la nouvelle section Personnel d'encadrement de l'Intranet;
- Présentation de cette démarche d'amélioration aux rencontres des gestionnaires;
- Révision complète de l'interface de la section Personnel d'encadrement de l'Intranet selon le principe de « l'expérience gestionnaire » pour permettre un environnement plus convivial et où l'information est présentée selon les besoins exprimés des gestionnaires;
- Et ajout d'une page dédiée à la mesure de déconnexion dans la section Personnel d'encadrement de l'Intranet.

Il est important de rappeler que cette démarche d'amélioration organisationnelle vise, entre autres, à :

- Attirer la relève et les meilleurs gestionnaires;
- Retenir les gestionnaires;
- Et reconnaître l'importance de leur rôle

Le comité temporaire d'amélioration dresse enfin un bilan des mesures et propose de :

- S'assurer d'une meilleure représentativité de l'ensemble des directions parmi les membres du comité d'amélioration des conditions d'exercice;
- Et de mettre sur pied un comité consultatif permanent élargi sur l'amélioration des conditions d'exercice. Ce qui a été accepté récemment par les membres du comité de direction.

Malgré l'ensemble des actions posées jusqu'à présent par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le comité des ressources humaines demeure préoccupé par la charge de travail des cadres. Il est important, selon lui, de ne pas normaliser ce qui n'est pas normal.

• **Le bilan des programmes de relève des cadres supérieurs :**

Dans le cadre d'une prévision de départs à la retraite de 50 % des cadres supérieurs dans les prochaines années, le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré un programme de développement afin de préparer les prochains dirigeants des établissements à relever les défis du réseau de la santé et des services sociaux. Celui-ci vise, entre autres, à développer une culture de gestion des talents au sein des établissements, ainsi que le passage d'une relève par établissement pour l'ensemble du réseau.

Il existe deux volets au programme : un volet pour développer la relève pour les postes de cadres supérieurs et un volet pour développer la relève des postes de hors-cadres, président-directeur général (PDG) et président-directeur général adjoint (PDGA).

Bilan de la première cohorte du CIUSSS :

- 6 mises en candidatures (retenues) : trois cadres supérieurs et trois hors cadres;
- 7 participants en cours de réalisation du parcours.

Bilan de la première cohorte du MSSS :

- 75 places disponibles selon le MSSS;
- 335 évaluations de potentiels réalisées;
- Et 300 candidats retenus pour l'ensemble du RSSS (chiffre final non communiqué).

Étapes à venir :

- Déploiement de la deuxième cohorte au printemps 2019;
- Revue des talents de la deuxième cohorte en juin 2019;
- Sélection des candidatures en août 2019 et janvier 2020;
- Et début de la deuxième cohorte en mars 2020.

Il est important de spécifier que ces deux programmes sont également une occasion unique de développer son propre réseau.

• **La fiche A3 stratégique de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques :**

Un portrait général de l'avancement des onze projets des travaux liés à la fiche A3 stratégique de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques est présenté au comité des ressources humaines du conseil d'administration. Priorité de l'organisation, la disponibilité de la main-d'œuvre doit être assurée en quantité et en qualité suffisantes, de manière à influencer l'atteinte des objectifs du CIUSSS.

Les projets associés à la fiche A3 sont démarrés et se poursuivront au cours de la prochaine année. Ils visent à créer une structure autosuffisante, à assurer la qualité des soins et services pour la clientèle et à offrir une stabilité du personnel au sein de l'établissement.

Voici la liste des onze projets :

1. L'élaboration du programme visant l'autonomie des équipes de remplacement;
2. Le projet pilote du programme en SAPA (hébergement);
3. Le projet pilote du programme en DI-TSA DP (MVS);
4. Le projet pilote du programme en santé mentale et dépendance;
5. L'harmonisation des outils de sélection et des documents afférents pour les titres d'emploi prioritaires des postes cliniques;
6. La fidélisation des étudiants au CCSMTL;
7. La révision des stratégies de formation du personnel;
8. La disponibilité des indicateurs RH, le registre des postes et l'informatisation des demandes de modifications budgétaires (DMB);
9. L'optimisation des processus;
10. L'encadrement clinique;
11. Le rehaussement des postes du personnel.

Suite à cette présentation, les membres du comité se disent davantage confiants que les objectifs de la fiche A3 soient rencontrés.

• **L'état de situation des indicateurs RH du tableau de bord :**

Un état de situation du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 des indicateurs Rh (assurance salaire et CSST) du tableau de bord est dressé aux membres du comité des ressources humaines. À cette occasion, les membres reçoivent une nouvelle présentation visuelle des statistiques. Celle-ci est très appréciée pour la clarté des données.

Les nouveaux cas de CNESST touchent :

- La santé mentale
- La médecine

- La chirurgie
- Et l'orthopédie

Les membres du comité des ressources humaines souhaitent que les indicateurs sur les assignations temporaires apparaissent sur l'état de situation du tableau de bord.

11. Comité de vigilance et de la qualité – Suivi de la séance du 1^{er} mai 2019

11.1 Rapport du président

M. André Lemieux, président du comité de vigilance et de la qualité, présente le rapport de la séance du comité de vigilance et de la qualité du 1^{er} mai 2019.

1. Séance du comité de vigilance et de la qualité du 25 février 2019 – Affaires découlant

✓ Bilan comparatif des structures des bureaux du commissaire aux plaintes de différents CIUSSS

Le bilan comparatif des structures des bureaux du commissaire aux plaintes de différents CIUSSS à Montréal et en région a été réalisé par M^e Céline Roy, commissaire locale aux plaintes au CCSMTL. On y constate que les effectifs professionnels et administratifs attribués au traitement des plaintes varient d'un établissement à l'autre. De même, les règles entourant l'évaluation des demandes et les façons de travailler sont différentes et conduisent à des écarts importants relatifs au nombre de dossiers d'assistance et de dossiers plaintes ouverts dans chacun des établissements.

Pour notre CIUSSS, l'annexion de l'Hôpital Notre-Dame a conduit à un accroissement du nombre de plaintes médicamenteuses reçues. De plus, la tournée de promotion effectuée par M^e Roy dans les CHSLD a permis de sensibiliser les usagers et pourrait également avoir eu une incidence sur l'augmentation du nombre de plaintes reçues.

✓ Décentralisation du mandat relatif aux résidences privées pour aînés (RPA)

M^e Roy, commissaire locale aux plaintes, a rencontré les commissaires aux plaintes des autres CIUSSS montréalais afin de bien préparer le transfert des responsabilités entourant la gestion des plaintes émanant des RPA. Elle a également accompagné deux commissaires dans des résidences afin de bien saisir la réalité de ces milieux.

Elle demeure en soutien aux commissaires locaux pour la prochaine année.

Il est souligné la grande qualité du travail réalisé par l'équipe de certification de notre CIUSSS dans l'opération du transfert de responsabilités vers les autres CIUSSS montréalais, et ce, dans le respect de l'échéance qui avait été fixée au 1^{er} avril 2019.

✓ Entente de placement de personnes âgées entre le CIUSSS de l'Est et la Résidence Bellerive

Tous les résidents pour lesquels des ententes avaient été prises quant à leur placement temporaire à la Résidence Bellerive ont été relocalisés et il n'y a plus d'ententes de ce type entre le CIUSSS de l'Est et cette résidence.

2. État d'avancement des travaux du plan d'action - Continuum en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme (DI-TSA) – direction adjointe continuum du DI-TSA, 1^{re}, 2^e et 3^e lignes

Les principaux points observés sont :

- ✓ En P-8, atteinte de la cible d'une attente de moins de 12 mois pour un premier service spécialisé d'adaptation/réadaptation, soit cinq mois d'avance sur l'échéancier prévu);
- ✓ En comparant les trois années, il est remarqué que la proportion d'enfants de 6 ans qui débutent un service sur le nombre d'enfants total débutant un service diminue, ce qui signifie que l'âge d'entrée en service est de plus en plus bas : en 2016-2017, 27 % avaient plus de 6 ans, en 2017-2018, 22 % avaient plus de 6 ans et en 2018-2019, 16 % avaient plus de 6 ans;
- ✓ Depuis le début du projet en P11 (2016-2017) jusqu'en P13 2018-2019, 699 nouveaux enfants ont été desservis. Au cours de la même période, 901 nouvelles demandes ont été reçues, et ce, sans compter les demandes pour UnisSon. Nous remarquons que nous recevons plus de demandes que d'enfants desservis, malgré toutes les mesures mises en place. En fait, nous observons une augmentation des demandes de service, puisque non seulement nous recevons des demandes pour le programme 0-6 SA mais également, depuis 2017-2018, nous recevons 160 demandes par année pour le programme UnisSon (demandes qui auparavant auraient dirigées au programme 0-6 TSA). À la P13 2018-2019, nous avons reçu 491 demandes aux 0-6 TSA, en plus d'environ 160 du programme UnisSon, ce qui est beaucoup plus élevé que les années précédentes;
- ✓ Désormais, nous conservons une trace des demandes fermées avant même d'avoir débuté un service (en P13, 174 familles ont refusé les services depuis le début de l'année financière). Les parents sont informés de la décision;

- ✓ Les mises en suspens systématiques sont faites systématiquement lorsqu'une famille n'est pas disponible pour le service;
- ✓ Le délai le plus long d'attente pour un usager disponible est de 400 jours, ce qui constitue une légère augmentation des délais depuis l'atteinte de la cible. Ceci est en lien avec une importante augmentation des demandes de service. Une révision des charges de cas et de l'organisation du travail a été effectuée mais ce n'est pas suffisant. Nous envisageons un transfert de ressources afin de répondre à la demande toujours croissante. Le départ de 6 ETC depuis la P9 a contribué à la baisse du nombre de prises en charge mais le processus de remplacement est en cours.
- ✓ Les 888 jours de délais indiqué en P13 (priorité modérée) est associé à un enfant desservi à UnisSon et en attente d'ICI. Ce chiffre est attribuable à la difficulté de codifier cette situation particulière dans le système. Des travaux sont en cours pour régler la situation;
- ✓ En ce qui concerne les 212 jours d'attente pour une priorité élevée en P13, ceci s'explique par un changement de priorisation d'un dossier déjà en attente depuis plusieurs mois. L'attente indiquait donc plus de 150 jours lorsque la priorité élevée a été appliquée. Le dossier est toujours en attente à 212 jours puisqu'il a été mis en suspens en lien avec la non disponibilité de la famille pour des interventions. Des travaux sont en cours pour résoudre cette autre difficulté technique liée au changement de priorité.

Les étapes à venir sont :

- ✓ Réévaluation de la répartition des ressources
- ✓ Mise en place des groupes de formation ABC aux parents avant le démarrage des services individuels (modèle utilisé en Montérégie)
- ✓ Optimisation du temps d'intervention en ICI afin de prendre quelques suivis supplémentaires en Adaptation/Réadaptation et ainsi contenir les difficultés liées au manque de ressources humaines (6 postes en processus de remplacement)
- ✓ Création de postes en surstructure afin de diminuer les impacts associés au roulement de personnel
- ✓ Développement à venir d'un nouveau site d'intervention en salle pour optimiser le travail des professionnels et faciliter l'accès aux familles du secteur du CIUSSS de l'Est

Le CIUSSS évalue une nouvelle approche développée en Montérégie pour diminuer les listes d'attentes et qui apparaît prometteuse.

3. Tableau des recommandations du Protecteur du citoyen et suivis de la CPQS

Le Protecteur a procédé à la fermeture de deux dossiers (18-13216 et 18-10178), et à l'ouverture d'un dossier (18-10860). Le dossier 2017-01613 sera fermé lorsque les comités contenus dans les recommandations auront été mis en place, vers le 12 mai 2019.

Pour le dossier 18-10937, le plan d'action a récemment été soumis. Pour le dossier 18-06624, nous sommes en attente du plan d'action.

4. Tableau des recommandations du Bureau du coroner

Une demande de participation à des audiences publiques dans le cas du décès de M^{me} Nicole Sanscartier a été reçue et a été relayée au CIUSSS du Nord qui connaît la ressource et l'événement en cause.

Le rapport d'investigation du coroner concernant le décès de M^{me} Marie Marcil contient une recommandation pour notre CIUSSS : « Je recommande au CCSMTL de procéder à l'examen du dossier de M^{me} Marcil en ce qui concerne le suivi infirmier effectué, particulièrement en date du 15 février 2018.

5. Questions diverses

5.1 Rapport 2018-2019 du CRDITED de Montréal

- ✓ On observe les faits suivants :
 - Une hausse des dossiers de plaintes et d'intervention reçus en 2018-2019 (de 39 à 52, soit 33%), notamment en ce qui a trait à l'organisation du milieu et aux ressources matérielles;
 - Des modifications dans l'organisation des services du CRDITED a entraîné un accroissement des demandes d'assistance, la plus grande partie d'entre elles étant en lien avec les droits des particuliers.
 - De nombreuses mesures correctives ont déjà été mises en place et démontrent le souci des gestionnaires et des intervenants

5.2 Révision du règlement sur la procédure d'examen des plaintes

- ✓ Madame Roy soumettra son document à M. Lemieux pour relecture et souhaite que ce dernier soit déposé à la rencontre de juin du conseil d'administration, si cela est possible, sans quoi ce sera en septembre.

5. Prochaine séance du comité de vigilance et de la qualité

Date de la prochaine rencontre – 16 septembre 2019.

12. Rapports annuels 2018-2019

12.1 Conseil des infirmières et infirmiers

M^{me} Karine Tourigny, présidente du conseil des infirmières et infirmiers, présente ce point et répond aux questions des membres. Elle fait part des principales réalisations pour l'année 2018-2019, du bilan financier et de la planification des travaux pour 2019-2020.

Mesdames Bélanger et Ulrich remercient M^{me} Tourigny de sa présentation. M^{me} Bélanger termine en précisant que l'avis sur les conditions de réalisation du mandat du Conseil des infirmières et infirmiers est en analyse par la direction actuellement.

Résolution 2019-05-08-06

Rapport annuel 2018-2019 du conseil des infirmières et infirmiers

ATTENDU QU'en vertu de l'article 220 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), le conseil des infirmières et infirmiers doit faire un rapport annuel au conseil d'administration concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent.

ATTENDU QUE le rapport annuel 2018-2019 du conseil des infirmières et infirmiers a été adopté en assemblée générale des membres du conseil des infirmières et infirmiers le 7 mai 2019.

Sur recommandation de l'assemblée générale des membres du conseil des infirmières et infirmiers, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de prendre acte du rapport annuel 2018-2019 du conseil des infirmières et infirmiers du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

13. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

13.1 Nominations

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver les nominations dont les résolutions se situent entre les numéros 2019-05-08-07 et 2019-05-08-11. (Voir annexe 1)

13.2 Modifications de nomination

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les modifications de nomination dont les résolutions se situent entre les numéros 2019-05-08-12 et 2019-05-08-20. (Voir annexe 1)

13.3 Congés

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les demandes de congé dont les résolutions se situent entre les numéros 2019-05-08-21 et 2019-05-08-26. (Voir annexe 1)

13.4 Départs et démissions

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les démissions et les départs dont les résolutions se situent entre les numéros 2019-05-08-27 et 2019-05-08-32. (Voir annexe 1)

14. Dossiers administratifs

14.1 Plan particulier d'intervention – Chaleur accablante et extrême ET Plan régional de prévention et de protection et Guide à l'intention des établissements de santé

D^{re} Mylène Drouin, directrice de la santé publique et M^{me} Caroline Dusablon, coordonnatrice régionale des mesures d'urgence, sécurité civile et liaison avec les salles d'urgence, présentent ce point et répondent aux questions des membres.

Les membres du conseil d'administration remercient mesdames Drouin et Dusablon pour l'excellente présentation.

Résolution 2019-05-08-33

Plan particulier d'intervention (PPI) Chaleur accablante et extrême

Plan régional de prévention et de protection et Guide à l'intention des établissements de santé

ATTENDU QU'en prévision de la prochaine période estivale, le ministère de la Santé et des Services sociaux demande aux établissements d'élaborer, en collaboration avec leur direction régionale de santé publique, ainsi que leurs coordonnateurs régionaux de sécurité civile, une procédure permettant de faire face aux épisodes de chaleur extrême.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le « *Plan particulier d'intervention (PPI) Chaleur accablante et extrême* » ainsi que le « *Plan régional de prévention et de protection et Guide à l'intention des établissements de santé* ».

14.2 Politique – L'engagement et le partenariat avec les usagers et leurs proches (EPUP)

M^{me} Marie-Françoise Bourricand-Valois, chef de service qualité, M^{me} Marie-Mireille Gagnon, conseillère-cadre en soins infirmiers et M. Nicolas Steresco, usager-ressource, présentent ce point et répondent aux questions des membres. Les objectifs de la présentation visent à informer le conseil d'administration de la mise en place d'un Bureau de l'engagement et du partenariat avec les usagers et les proches (BEPUP) et de son mandat, ainsi que de recommander l'adoption de la politique EPUP.

M^{me} Ulrich remercie les présentateurs du dossier et offre le soutien et la collaboration du conseil d'administration dans l'implantation de cette démarche.

Résolution 2019-05-08-34

Politique de l'Engagement et du partenariat avec les usagers et leurs proches (EPUP)

ATTENDU QUE cette politique fournit les principes directeurs pour l'engagement et le partenariat avec les usagers et leurs proches en visant l'amélioration des soins et services au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

ATTENDU QUE cet engagement se traduit notamment par la mise en place de moyens visant à habiliter les usagers et leurs proches à faire des choix libres et éclairés concernant leurs propres trajectoires de soins et de services ou à participer à l'amélioration de l'organisation des soins et services. Il se traduit également par la mise en place des moyens pour habiliter les gestionnaires et les intervenants à intégrer l'EPUP dans leurs pratiques.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter la Politique de l'Engagement et du partenariat avec les usagers et leurs proches (EPUP).

14.3 Ajustements à la structure de la haute direction

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présente ce point et répond aux questions des membres.

Résolution 2019-05-08-35

Ajustements à la structure d'encadrement supérieur et la structure hors cadres

ATTENDU QUE le comité exécutif du comité de direction entérine ces ajustements ;

ATTENDU QUE les ajustements proposés respectent les directives et barèmes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ;

ATTENDU QUE ces changements entraînent la modification des organigrammes au niveau de l'encadrement supérieur, de même que la structure hors cadres et que toute modification de cette nature doit faire l'objet d'une autorisation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) préalablement à leur actualisation ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les nouvelles structures organisationnelles et d'autoriser la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à effectuer les démarches auprès du MSSS en vue d'obtenir les autorisations requises afin d'actualiser ces modifications aux structures, à savoir :

1. La création d'une direction des services de proximité et des partenariats urbains sous la gouverne du président-directeur général adjoint.
2. Le positionnement de la direction des services professionnels directement sous la gouverne de la présidente directrice générale.

15. Questions diverses

Aucun point n'est ajouté.

16. Prochaine séance du conseil d'administration

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 8 mai, à 18 h à l'Hôpital Notre-Dame situé au 1560, rue Sherbrooke Est à Montréal.

17. Brève discussion à huis clos

Une brève discussion à huis clos a eu lieu.

18. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de lever la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 8 mai 2019 à 20 h 20.

(Original dûment autorisé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

(Original dûment autorisé)

M^{me} Sonia Bélanger, secrétaire